

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet MUKLUKS POUR TEMPS FROID EXTREME	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-151946/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-151946	Date 2015-06-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-751-67242	
File No. - N° de dossier pr751.W8486-151946	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-14	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Doré, Catherine	Buyer Id - Id de l'acheteur pr751
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1247 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151946/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-151946

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

pr751W8486-151946

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr751

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION 003

Le but de cette modification est de répondre aux questions de fournisseurs.

Question 14

En référence à l'article 2.2.1.1 de l'annexe B, nous comprenons que nous devons fournir les coordonnées trichromatiques et de luminance pour la partie blanche du matériel CADPAT-WO de la tige de la botte.

En ce qui concerne la luminance (et plus spécifiquement le sous-paragraphe 2.2.1.1.2), nous ne comprenons pas clairement si 93,88 (max) est une exigence à rencontrer ou plutôt un simple point de référence. La luminance se mesure de 0 (noir) à 100 (blanc) et il nous apparaît donc incorrect de limiter la luminance à 93,88 pour le blanc (le pur noir serait acceptable, mais non le blanc). Pouvez-vous nous éclairer?

Nous comprenons également qu'il n'y a pas d'exigence pour les valeurs a^* et b^* et que celles-ci sont fournies à titre indicatif seulement. Pouvez-vous le confirmer?

Puisque aux articles 2.2.1.2 et 2.2.1.3 de l'annexe B il est indiqué que ces exigences "devraient" (et non "doivent") être conformes, un résultat de 60,3 % serait-il tolérable? Pouvez-vous le confirmer?

En somme, seul le Delta E est une exigence à rencontrer (plus petit ou égal à 3), en plus d'être une exigence cotée pour l'équivalent de 15 points. Pouvez-vous le confirmer?

Réponse 14

Pour confirmer l'information, le Delta E est l'exigence prépondérante.

Afin de satisfaire aux exigences liées au Delta E, les coordonnées trichromatiques mesurées devront être très près des valeurs $L^*a^*b^*$ citées. Conformément au paragraphe 2.2.1.1.2 de l'annexe B, « ... l'exigence visant la luminance du blanc ($L^*=93,88$ [max]) est la valeur maximum recommandée qui respecte l'exigence de Delta E pour le DCamC^{MC} H/A ». Veuillez noter que pour ce qui est de l'exigence « max » pour la luminance, le blanc « éclatant » « pur » n'est pas souhaité, c'est pourquoi il y a une valeur L^* « maximale » recommandée. Le noir pur ne serait jamais acceptable étant donné les exigences énoncées

Pour confirmer l'information, l'exigence pour ce qui est de la réflexion des ultraviolets n'est pas obligatoire, mais une exigence de rendement souhaitable étant donné que le paragraphe 2.2.1.3 de l'annexe B indique que la « réflexion des ultraviolets **devrait** être conforme aux exigences minimales acceptables ».

Question 15

En ce qui concerne la facilité d'allumage, S.V.P. spécifiez si l'essai à la flamme (CAN/CGSB 4.2 No 27.4), en référence à l'article 2.8.1 de l'annexe B, est réalisé :

- 1) Sur l'ensemble des chaussons assemblés de manière fonctionnelle (les deux chaussons l'un dans l'autre);
- 2) Sur chacun des chaussons pris séparément;
- 3) Sur les textiles (la matière première des chaussons) pris un à un, sans assemblage en chausson.

S.V.P. Veuillez confirmer que l'essai est réalisé sur la face extérieure exposée du chausson (ou sur la face exposée du textile qui compose le chausson).

N.B. : Chausson = "Doublure amovible" dans le texte des spécifications.

Réponse 15

L'essai (CAN/CGSB-4.2 No 27.4) doit être réalisé sur toutes les épaisseurs de la doublure amovible (en un échantillon composite à multicouches); ce qui est considéré comme l'extérieur (ou la face) de la doublure amovible doit être la couche qui sera exposée à la flamme du brûleur en premier. Ce qui est considéré comme la couche la plus près de la peau sera la couche qui est la plus proche du cadre du dispositif d'essai. Pour confirmer l'information, les différentes couches de la doublure amovible ne sont pas mises à l'essai séparément.

All other terms and condition remain unchanged.